

Rapport d'Activités

Accueil mère-enfant l'Auvent

2021

— a
a —

Sommaire

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DU SERVICE	4
1. APERÇU DE L'ACTIVITE 2020	7
1.1 Faits marquants.....	7
2. PARTENARIATS ET ACTIVITES BENEVOLES	8
2.1 BENEVOLES et PARTENARIATS : L'action socio-culturelle.....	9
2.2 Point de focal sur deux interventions	11
2.3 ACCEUIL STAGIAIRES	14
2.4 Ressources Humaines.....	15
2.5 Evaluation / démarche qualité	16
3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE	19
2.6 Typologie des personnes accompagnées.....	19
2.6.1 Sexe / âge (cumul sur l'année)	19
2.6.2 Composition familiale.....	20
2.6.3 Nationalité des personnes accompagnées.....	17
2.6.4 Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif.....	22
2.7 Evolution de la durée de séjour des personnes prises en charge sortant dispositif.....	23
L'ACCOMPAGNEMENT	24
2.8 Les entrées	24
2.8.1 Motifs	24
2.9 Les nuitées.....	25
2.10 L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle.....	25
2.10.1 Age / Sexe des bénéficiaires orientés vers la conseillère en insertion socio-professionnelle.....	26
2.10.2 Niveau de formation initiale des personnes orientées	26
2.10.3 Ages des personnes orientées.....	26
2.10.4 Mesures et étapes sur les personnes orientées.....	27
2.10.5 Mesures à caractère « social »	Erreur ! Signet non défini.

2.10.6	Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2019	Erreur ! Signet non défini.
2.10.7	Handicap.....	Erreur ! Signet non défini.
2.11	Les sorties.....	28
2.11.1	Les orientations.....	28
2.12	Sollicitations 3PA.....	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION ET PERSPECTIVES		29

PRESENTATION DU SERVICE

Etablissement	AUVENT
Adresse	7 cours de Verdun Gensoul- 69002 Lyon
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901
Directeur Général	Mr Pascal ISOARD-THOMAS
Chef de service de l'établissement	Mlle Virginie BREYSSE
Téléphone	04 78 42 41 13
Fax	04 78 42 04 74
Email	auvent@alynea.org
N° finess de l'établissement	69 078 588 6
Type d'établissement	Centre d'accueil mère et enfants – Centre maternel
Convention collective	Syneas

L'Auvent est un centre d'accueil mère-enfant (femmes enceintes et /ou mères isolées avec enfants de moins de trois ans) relevant de la protection de l'enfance avec une capacité d'accueil de 29 places. L'accueil se fait pour une durée 8 semaines renouvelables.

Les orientations sont faites par les MDMS sur demandes des unités territoriales des MDSM. La famille accueillie doit être composée d'un enfant de moins de trois ans dans la fratrie. Il n'y a pas de condition de régularisation pour être orienté.

Le foyer est réglementé par le Code de l'Action sociale et des familles (CASF). L'établissement relève de *l'article L. 312-1 du CASF alinéa 1 – 8° applicables aux établissements comportant ou non un hébergement et assurant l'accueil des personnes ou des familles en difficulté ou en situation de détresse.*

L'accompagnement proposé permet de réfléchir, de donner le temps de prendre de la distance par rapport aux expériences vécues, de travailler autour du lien mère-enfant et de chercher une

orientation avec chaque personne en fonction des places disponibles dans les centres d'hébergement à moyen et à long terme.

L'hébergement à l'Auvent se fait en unités familiales au sein d'un foyer collectif favorisant les interactions et proposant un étayage soutenu sur les axes de travail autour de la parentalité. Nous disposons de 8 chambres pouvant accueillir 29 personnes au total, mères et enfants compris et de deux appartements permettant d'accueillir 2 femmes et 2 enfants dans chacun d'eux.

L'accueil en foyer mère enfants peut être fortement mis en difficulté si surviennent des troubles psychiques, et ce d'autant plus en l'absence de prévention. La volonté de mettre en place une prise en charge satisfaisante se heurte à des obstacles de plusieurs ordres :

En septembre 2021 le foyer mère enfants a pu accueillir une Psychologue (0,3 ETP) sur le service permettant un relais actif quant aux accompagnements. Nous sommes toujours confrontés à des difficultés aussi bien dans la prévention et le repérage de troubles éventuels que dans leur prise en charge, alors que la santé psychique joue un rôle majeur dans la qualité du lien mère-enfant. Dans certains cas critiques, ces troubles peuvent parfois conduire au placement d'un enfant auprès de l'ASE.

Comme depuis des années maintenant, le recours aux ressources extérieures s'avère difficile, pour diverses raisons, les secteurs de pédopsychiatrie étant de plus en plus sollicités avec des moyens insuffisants pour répondre rapidement aux demandes, et les CMP adultes renvoyant le plus souvent ces femmes sur les CMP infanto-juvénile, en principe plus adaptés à cette problématique mère-enfant.

En donnant aux professionnels les moyens de pouvoir repérer, en amont des situations avérées, des signes de dépression ou d'autres troubles psychiques, en lien avec des structures de soin partenaires, une véritable prévention pourrait être instaurée.

Sur le foyer l'Auvent nous tentons de prendre en compte l'ampleur des besoins de prise en charge spécialisée avec l'élargissement de notre partenariat, avec un souci de collaboration toujours plus renforcé et proximal. De plus, l'équipe se forme chaque année sur ces questions afin d'en avoir une lecture plus fine et de pouvoir gagner en compétences dans l'accompagnement et l'orientation des femmes présentant des troubles psychiques et auprès des enfants, souvent porteurs du symptôme de leur mère.

De ce fait nous verrons que de nombreux acteurs sont en soutien de ces questions pour optimiser le repérage de ces troubles, si possible en amont des situations de crise, pour contribuer à une meilleure évaluation / orientation ; sensibiliser / former les professionnels, les soutenir davantage en lien avec des structures de soin.

Les missions de l'auvent sont prévenir la survenance de risques pesant sur les familles et de pouvoir accompagner le parcours de chaque mère, là où elle en est. Tout cela dans le but de valoriser, de renforcer leurs capacités et leurs compétences parentales.

Il est clairement édicté qu'une action menée précocement peut avoir un impact majeur, en particulier si elle permet aux parents de prendre confiance en leur capacité à éduquer et accompagner leur enfant sur le long terme.

Pour une autre présentation des mères et enfants de l'AUVENT



[Stream episode WORK IN PROGRESS ☀
RÊVERIES SONORES by Périoscope Radio
podcast | Listen online for free on SoundCloud](#)

Play WORK IN PROGRESS ☀ RÊVERIES SONORES by Périoscope Radio on desktop and mobile. Play over 265 million tracks for free on SoundCloud.

soundcloud.com

Podcast des ateliers, une confection « en immersion »

600 écoutes : il s'agit du « hit single » du Périoscope.

<https://soundcloud.com/periscope-radio/work-in-progress-reveries-sonores>

Le projet a été présenté à des écoles de communication et médiation culturelles, devant 2x35 élèves.

Le projet a été « exploité » à titre de base à un groupe de travail sur les droits culturels, avec la mise en application de la méthode Paideia (= la traduction concrète des droits culturels dans les politiques publiques françaises).

Sur la newsletter à l'adresse des professionnels, 600 contacts ont été ciblés.

1. APERÇU DE L'ACTIVITE 2021

1.1 Faits marquants

1. MOUVEMENTS D'EQUIPE CETTE ANNEE

Montée en compétence de l'équipe de l'Auvent suite à l'ENI du mois de Juin :

La plus-value apporté par l'arrivée de Mme HERBRUNZ Rebecca en tant que Psychologue (0,3 ETP) sur le service fut palpable et a permis un relais actif quant aux accompagnements. Elle garantit, comme en 2020 la mise en place d'une dynamique d'élaboration dans la recherche de solution pour les mères et les enfants accompagnés.

Les temps partiels contraints ont pu bénéficier d'un passage à temps plein pour deux salariées, Hélène COLLET (RVQC) et Elodie GOURA (RSA).

L'équipe éducative a trouvé une stabilité permettant de redynamiser le travail sur les essentiels des missions de l'AME, à savoir l'accueil, la mise à l'abri et d'accompagnement de la parentalité auprès d'un public en grande difficulté.

De plus, l'arrivée de cette nouvelle professionnalité, a permis de continuer à mettre au travail l'accès au soin (somatique et psychique) pour les personnes les plus éloignées des services de santé.

Les temps d'accompagnement proposés sont efficaces. Les résidentes et leurs enfants ont appréhendé cette spécificité en douceur.

2. EVOLUTION DU PROJET DE DEMENAGEMENT DE L'AUVENT

Un projet de déménagement de l'Auvent avec un multi-accueil attendant est en travail depuis l'évaluation externe de menée en 2015-2016. Ce projet doit permettre une substantielle amélioration qualitative des modalités d'accueil et est au cœur des ambitions de l'établissement. Malgré l'annulation d'un premier projet en 2019, la mise en œuvre de ce déménagement reste indispensable au regard du vieillissement du bâti et de son exigüité qui ne permettent plus d'apporter une réponse satisfaisante aux besoins et à l'évolution des publics accueillis.

Conscient de ce constat et malgré un suivi resserré de l'état du bâti actuel depuis 2021, l'association a multiplié les démarches afin d'identifier un nouveau lieu d'accueil pour l'AME. Après plusieurs pistes infructueuses, un projet d'envergure a été identifié sur la commune de Sainte Foy Les Lion. Par le biais d'un appel à candidature remporté par Rhône Saône Habitat en collaboration avec Alynéa, le bailleur s'est porté acquéreur d'un site patrimonial dont la rénovation doit permettre à l'Auvent de se doter

d'un outil à la hauteur de ses missions et ambitions d'accueil. La dimension architecturale doit permettre de créer un lieu favorisant dans un même mouvement une individualisation de l'accueil et le développement d'espaces collectifs et de puériculture de qualité.

La structuration financière de ce grand projet est en travail en lien avec les services de la Métropole et le bailleur, afin de garantir le model le plus efficient.

La concrétisation de ce projet reste une priorité forte pour l'association afin de donner un nouveau souffle à un dispositif particulièrement sollicité et reconnu pour son action

3. Evolution des pratiques et parcours résidentiel

L'ouverture d'un accueil en colocation pour deux cellules familiales via un appartement indépendant a permis d'étayer les outils d'accompagnement de l'AME. Au-delà de l'intégration de nouvelles professionnalités au sein de l'équipe éducative, cette approche ouvre le champ des possibles sur différents axes :

- La création d'un parcours résidentiel préalable à l'accès au logement. Ceci sécurise les parcours et desserre le collectif dans le cadre des durées de séjour allongées.
- Un accompagnement à la parentalité de transition entre foyer collectif et logement individuel. Il permet une meilleure évaluation de l'autonomie, et un travail au réel sur l'habitat autonome en tant que parent.

Comme partagé lors de la proposition d'ENI, cet appartement n'a pas vocation à accueillir directement les personnes orientés en diffus mais bien de proposer une trajectoire évolutive pour les personnes accueillies au sein du foyer.




2 PARTENARIATS ET ACTIVITES BENEVOLES

Comme chaque année et malgré des contraintes sanitaires persistantes, l'Auvent réaffirme tout son intérêt pour le travail de lien avec les bénévoles, le développement du partenariat et des interventions extérieures au sein du foyer.

En 2021, la reprise des animations du collectif, le développement et le maintien d'activités et d'accompagnements spécifiques ont été au cœur des enjeux. Malgré une levée des contraintes dues au contexte sanitaire les activités ont repris au coup par coup auprès des hébergées

Le Partenariat majeurs :

-  MDMS Lyon 1-2-4
-  Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et écoles du quartier

-  RAM confluence
-  PERISCOPE – Association culturelle.
-  PMI du 2^{ème} arrondissement

Le maillage partenarial avec l'ensemble des institutions et association du secteur est au cœur de la démarche de l'AME, elle en fait sa force.

2.1 BENEVOLES et PARTENARIATS : L'action socio-culturelle

Cette année encore, l'Auvent réaffirme tout son intérêt pour le travail avec **les bénévoles** et le **développement du partenariat**.

Et à renforcé sa participation à l'activité et l'ouverture socio-culturelle

Atelier	Objet	Réalisés
Atelier art thérapie Antoine BERTHIER Gwendoline M. Sonia D.	Atelier de travail autour du lien enfant parent via l'Art, effectué au RAM et à l'Auvent à destination des résidentes Stage du mois de Juin au mois d'Aout. 3ème année (stage pratique d'intervention en milieu professionnel à l'AFRATAPEM, Saint Cyr sur Loire) :	Environ 24 séance : Fréquence de 4 interventions par mois hors vacances scolaires Séances sur l'accent mis à propos du Bien, du Beau et du Bon (théorie des 3B développée par R.Forestier). 90 heures réparties sur deux mois, de début octobre à début décembre 2021 (co-tutorat : Hélène + Antoine).
- Ateliers mère-enfant en salle d'éveil (EJE Auvent)	Favoriser de manière individuelle le développement psychomoteur de l'enfant et accompagner la mère dans son rôle parental.	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 80 ateliers enfance individuels (dont VAD)
- Atelier en groupe sur le collectif (mamans + enfants)	Favoriser de manière individuelle le développement psychomoteur de l'enfant et accompagner la mère dans son rôle parental.	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 4 et 8 par mois.
« cuisine interculturelle »	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la convivialité et la socialisation des dames hébergées ainsi que • Valoriser les capacités de chacune en dépassant leurs différences 	atelier 1 fois tous les deux mois à cause de la pandémie l'année dernière,

		Les participantes 7 / 8 dames étaient présentes
« Jardiner dans la cour »	Participation des dames à la plantation et arrosage de la cour du foyer / initiation à prendre soin un chez soi	Tout au long de l'année
- Partenariat bibliothèque à l'Auvent	Accès au « média livre » - Familiarisation avec le lieu « Bibliothèque »	<ul style="list-style-type: none"> 10 ateliers de groupe avec la Bibliothèque de Lyon 2
- Partenariat Ateliers "temps de parole" au RAM (ou en extérieur)	<p>Groupes de paroles entre mères, animés par l'EJE du RAM et l'EJE de l'Auvent sur les questionnements autour de la santé / éveil / socialisation des enfants</p> <p>Temps d'échanges et de partage entre parents (avec les enfants) animés par l'EJE du RAM et l'EJE de l'Auvent sur les questionnements autour de la santé / éveil / socialisation des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> 5 à 6 ateliers au RAM
<p>LE PERISCOPE</p> <p>(Focal sur le périscope en suivant)</p>		
Ateliers de socio-linguistiques	<p>Sensibilisation par l'équipe de l'Auvent :</p> <p>Chaque semaine, des cours de français permettent de parfaire ses capacités tant de communication en français que de connaissance des éléments du quotidien parmi autres références culturelles françaises.</p>	En 2021 continuité d'ateliers autour du français

 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

EAJE fréquentés en 2021	Nombre d'enfants accueillis 2021
Halte-Garderie municipale de Perrache	1
EAJE Célestine	0
EAJE Le Jardin d'Ainay	0
EAJE Eveil matins	2
Savoie Lamartine	1
EAJE Les Roseaux	1

EAJE Les Lumignons (Babilou) Lyon 8e	1
EAJE Quivogne	3
TOTAL	9

- ✚ Partenariat avec le service de suite de l'IDEF pour les sorties en résidence ou sur logement
- ✚ Continuité du projet rencontre entre le RAM et le foyer
- ✚ MDM du 2^{ème} arrondissement
- ✚ Autres dispositifs AME

2.2 Point de focal sur notre partenariat fort avec le PERSICOPE



Dédié aux musiques innovantes depuis 2007, le PÉRISCOPE est un lieu de vie composé de plusieurs espaces complémentaires au bénéfice d'une expérience collective, spontanée et globale de la création artistique, pour musiciens, professionnels et publics. Situé à Lyon 2^{ème}- Perrache, les quelque 150 rendez-vous programmés à l'année conjuguent diffusion de concerts et tenue d'événements polymorphes au cœur des thématiques et cultures d'aujourd'hui.

« Fin 2019, l'adresse originelle de l'Auvent auprès de la structure reposait sur une vocation forte : penser un dénominateur d'(inter)action(s) culturelle(s) à la faveur d'un pôle dédié au PÉRISCOPE, tourné vers les publics des établissements et institutions sociaux et éducatifs.

Rapidement, deux axes majeurs ont été définis :

1/ ouvrir des temps de la programmation « jeune public » aux hébergés de l'Auvent (à l'instar des « Vacances du Petit Péri » lors des vacances scolaires) ;

2/ travailler à la création d'une œuvre musicale collaborative, puisée chez les enfants et mères de l'Auvent, supervisée et amplifiée par des musiciens.

En avril 2021, l'Auvent a renforcé son partenariat avec le PÉRISCOPE en devenant adhérent de leur association RESEAU. En l'espèce, les flux et liens croissants entre les deux structures ont permis à notre accueil mère-enfants de bénéficier de l'occupation récurrente d'un de leurs espaces en vue des dynamiques d'équipe (réunions notamment).

Il n'est pas vain de relever que l'Auvent devient, ainsi, le premier établissement d'un secteur d'activité non culturel à rejoindre la mouvance de l'adhésion au PÉRISCOPE.

Au-delà de l'entretien voire du renforcement de l'élaboration de projets partenariaux, le principe de l'intégration d'un lieu-tiers de quartier - en le Périscope - fait son chemin. Proposition d'invitations sur des événements (hors jeune public), détachement dédié de services civiques « culture » portés par le Périscope mais aussi possibilité de thématiques de formation consacrées au travail social sont autant d'axes de réflexion co-partagés, à la portée socio-culturelle indéniable pour les années à venir.

Au demeurant, n'omettons pas la variable pandémie qui a derechef circonscrit voire entravé l'activité culturelle et son accès sur une partie considérable de l'année 2021 (près de six mois) ».H.COLLET RVQC



« Babillage, musicalités, plurilinguisme » (titre provisoire)

Une résidence de recherche-crédation portée par le CMTRA

Avec Sophie Kern, chercheuse en sciences du langage

et Romain Joubert, musicien et compositeur

(A voir en annexe)

LES VACANCES DU PETIT PERI

S'agissant de la diffusion jeune public, le Périscope a accredité l'Auvent sur deux spectacles :

Le 29 OCTOBRE 2021

CINE-CONCERT « Animalia »

2 participants présents sur 5 invités :

- A., 4 ans et N., 3 ans

2 accompagnateurs

Le 05 NOVEMBRE 2021

CINE-CONCERT « Le Club des Chats -
Petites Bêtises »

**2 participants présents sur 6 invités
(Madame D. et sa fille K.); 1
accompagnateur**

LES REVERIES SONORES

Une création musicale collective a été pensée dès janvier 2020. Grâce aux retours positifs de deux appels à projets montés en janvier et février 2020 - Métropole de Lyon et FIACRE ARA -, les « *Rêveries Sonores* » ont été élaborées. Au cœur du projet : des enfants, des mères et femmes, comme autant d'artisans de la production de sonorités organiques que d'artistes-auxiliaires en puissance. Deux chefs d'orchestre : Joubert & Joubert, duo de frères musiciens formés à l'intervention en structure éducative.

Les *Rêveries Sonores* convient (r)éveil des sens(ibilités), improvisations, découvertes et expérimentations. L'espace-temps est celui de l'exploration rythmique et mélodique, qui parie sur les objets du quotidien, de l'environnement, comme les instrumentations corporelles propres à chacun. Si l'ambiance stimulante est plaisante et ludique, le processus créatif se construit comme une caisse de résonance des possibles en soi. Il entend transcender des histoires personnelles faites de freins, carences et vulnérabilités pour sublimer les cultures, identités et quintessences.

Dès septembre 2020, le projet prévoyait de se déployer, en octobre et novembre 2020, comme suit : six ateliers à l'Auvent et en extérieur (jardin partagé MJC Confluence) dont une rencontre-démo, une valorisation médiatique en podcasts immersifs (radio), une résidence (montage) de trois jours des musiciens en décembre au Péricope. Deux restitutions de type performances live au Péricope et sur un site d'Alynea début 2021 devaient parachever la dynamique chorale.

En raison du second confinement à l'automne 2020 et des mesures internes à Alynea édictées, la majorité des ateliers s'est tenue au premier semestre 2021, passé les deux premiers temps de rencontre, découverte et apprivoisement de fin 2020.

* Atelier du 27/01/2021

Intervenants : F. et R. JOUBERT (musiciens), A. ROUFFINEAU (Péricope), CHEESENAAN (interview / podcast)

Participants : 12 mères et enfants ; 1 encadrant

* Atelier du 17/02/2021

Intervenants : F. et R. JOUBERT (musiciens)

Participants : 5 mères et 1 enfant ; 2 encadrants

* Atelier du 24/02/2021

Intervenants : F. et R. JOUBERT (musiciens)

Participants : 5 mères et enfants ; 2 encadrants

* Atelier du 11/03/2021

Intervenants : F. et R. JOUBERT (musiciens)

Participants : 5 mères ; 1 encadrant

* Atelier du 24/03/2021

Intervenants : F. et R. JOUBERT (musiciens)
Participants : 4 mères, 1 nourrisson ; 2 encadrants

*** Atelier-clôture du 16/06/2021 = échanges et restitution (mini-concert)**

Intervenants : F. et R. JOUBERT (musiciens)
Participants : 6 mères, 4 enfants ; 5 encadrants

*** RESTITUTION PUBLIQUE AU PERISCOPE, LE 08/07/2021**

Répétition matinale à l'Auvent pour Mme N. (chant)

Concert d'après-midi dans le cadre du Festival Radio Terrasse

Musiciens : F. et R. JOUBERT, Mme N. (hébergée Auvent)
Public : 20 enfants MJC Confluence, 3 encadrants, 2 professionnels de la Métropole de Lyon
Participants Auvent : 3 mères, 5 enfants ; 4 encadrants.

Perspectives :

Dans la mouvance de la Direction de l'Enfance DPPE de la Métropole de Lyon, la volonté de l'Auvent est réelle de pouvoir envisager l'action culturelle voire l'ouverture artistique, sous toutes ses formes, comme un medium complémentaire de pouvoir d'être et d'agir de nos hébergées, concomitant aux autres composantes plus "instituées" de l'accompagnement.

2.3 ACCEUIL STAGIAIRES et SERVICE CIVIQUE

La détermination est grande d'inscrire un questionnement sur les pratiques professionnelles dans l'intérêt d'un processus de formation des futurs professionnels de la protection de l'enfance. C'est pourquoi l'Auvent poursuit l'accueil des stagiaires de manière pérenne.

Le service est déterminé à maintenir un questionnement permanent autour de ses pratiques professionnelles et est convaincu de la nécessité participer à l'effort de formation des futurs professionnels de la protection de l'enfance. L'axe s'est porté en 2021 sur les écrits professionnels avec le centre de formation de l'ARFRIPS.

Après la crise sanitaire, l'équipe éducative a eu besoin de se remobiliser autour les modalités d'interventions et d'accompagnement. De ce fait, nous n'avons eu qu'une stagiaire dans le cadre d'une formation en Art Thérapie : Sonia Delphin.

Elle a pu assurer la continuité du départ d'Antoine Berthier, Art Thérapeute, intervenant extérieur depuis plus d'un an sur l'Auvent, assurant les accompagnements individuels.

SERVICES CIVIQUES ANIMATION, CULTURE ET SOLIDARITE MISSIONS AUVENT

Présentiel Auvent : 1 à 2* / quinzaine

∞ **OBJECTIF** : Favoriser le déploiement en loisirs, culture & société sur trois cibles simultanées femmes, enfants et mères-enfants. S'accoler aux compétences des professionnels sur site principalement sur les axes transversaux suivants : petite enfance et parentalité, action socio-culturelle, art-thérapie, bien vivre-ensemble au quotidien ; - Respecter les leviers partenariaux et angles d'ouverture déjà prodigués par les professionnels sur site. Intervenir en fonction-support dans le respect des spécificités des personnes hébergées et accompagnées (mères et enfants en bas âge / vulnérabilités plurivalentes et carences) ; - En partant des (res)sources du milieu socio-urbain de proximité : être force de proposition pour des ateliers, activités, loisirs en interne comme hors les murs, en lien avec le rythme journalier des enfants et leurs mères ; - Travailler les dynamiques inclusives avec les hébergées dans l'organisation des événements, à la faveur du co-désir (puissance d'être □ pouvoir d'agir). Tricoter le lien formel et informel pour optimiser l'adhésion et l'engagement.

∞ **TYPES DE MISSIONS** :

Opérer une veille de lieux et interlocuteurs « ressources » en vue de partenariats ponctuels comme pérennes. En cohérence avec les axes transversaux sus-mentionnés : Relancer et pérenniser les liens / projets avec les partenaires actuels ; - Evaluer la faisabilité pratique des activités (de type SWOT : mobilisation / disponibilité du public, espace-temps, moyens & logistique internes comme externes) et l'articuler (rétroplanification) ; - Synthétiser les informations-phares et en rendre compte au référent sur site (mails, téléphone, visu) ; - Assister aux échanges partenariaux (culture & société). A convenir et définir : suppléance(s) possible(s) sur la représentativité, à la marge, en cas d'indisponibilité du référent sur site (savoir présenter l'accueil mère-enfant aux partenaires extérieurs : termes et modalités de l'hébergement et l'accompagnement) ; - Assurer la communication sur site, savoir la dynamiser en respectant le contexte inhérent à la vie en foyer (lieu de vie des usagers + lieu de missions professionnelles avec cadre et contraintes) ; - Optimiser la transmission des informations à l'équipe sur site. Savoir la présenter à la faveur de temps collégiaux (réunions d'équipe) et permettre l'implication synergique des professionnels ; - Concevoir un support de type catalogue / calendrier des rendez-vous loisirs, culture & société ; - Elaborer un projet collaboratif Auvent-Cléberg ; - Travailler au développement d'une dynamique « arts & culture » au sein d'Alynea, en tant que pan à part entière intégré à l'approche pluridisciplinaire de l'accompagnement global, personnalisé et adapté.

2.4 Ressources Humaines

Fonctions	EFFECTIF	En ETP
Chef de service	1	1
RSA	1	1
RVQC	2	2

RSE	1	1
EJE	1	1
Psychologue	1	0.3
Maitresse de maison	1	1
Agent d'entretien	1	0.68
Surveillant de nuit	2	2
CIP	1	0.10
Total	13	10,08

2.5 Evaluation / démarche qualité

+ DROITS, LIBERTES ET OBLIGATIONS DES USAGERS L'accès aux droits civiques

Réunion des hébergées – CVS

- Le CVS post-confinement

Les CVS ont continué à se remettre en place de manière pérenne, permettant de partager les difficultés du quotidien, particulièrement nécessaire en période de post-confinement. En provoquant l'isolement et une forme d'exclusion sociale, le confinement a affecté ce qu'il y a de plus précieux chez l'être humain : le besoin d'être en relation.

C'est pourquoi il fût important, pendant et après les périodes de confinements, de maintenir le CVS quelqu'un soit la représentativité. Il est essentiel de continuer à faire valoir la parole des personnes accueillies, et en lien avec la conformité de la Loi 2002-2.

- Les effets indésirables

La plupart des établissements, en particulier dans le champ du médico-social, thérapeutique ou éducatif, ont fermé l'accueil des enfants. Cela a pu avoir un impact dommageable sur la prise en charge des soins chez certains enfants présentant des troubles de l'attention.

- A contrario

La fermeture des crèches et écoles auraient pu créer des tensions massives entre les enfants et les mères ayant à charge à temps plein leurs enfants. La mobilisation des équipes, le renforcement en Juin au niveau quantitatif (ETP supplémentaires suite à l'ENI) et qualitatif avec une nouvelle professionnalité, ont permis de travailler l'accès au soin.

+ EN TERMES DE BIENTRAITANCE ET LOI 2002-2

Loi 2002-2

Dans le cadre du plan d'action correctif mais aussi dans un souci constant de vérifier ensemble que les outils de la loi 2002-02 mis en place viennent bien servir les personnes accueillies, l'équipe veille à travailler les différents outils mis en place :

- La charte des droits et libertés en direction des enfants
- Une charte du « vivre ensemble » co-construite avec les résidentes lors de CVS, faisant évoluer les pratiques
- Le contrat de séjour
- Projet Personnalisé pour la mère et pour l'enfant
- Visite Familiale
- CVS

+ MISSION DE PREVENTION et PROTECTION DE L'ENFANCE

La mission de Prévention et Protection de l'Enfance est connue de toutes les personnes hébergées

Ces dernières sont mentionnées lors de la préadmission, reprise lors de la signature du contrat d'accueil, dans le règlement de fonctionnement et dans le livret d'accueil.

De plus, les actions menées par l'équipe pluridisciplinaire, les outils, moyens, activités en direction des enfants sont support de la relation d'aide apportée aux mères que nous accueillons, et beaucoup d'échanges se portent, de manière informelle ou formelle (réunion des hébergées), sur ce que représente le « cadre » de la protection de l'enfance.

Le travail mené par l'équipe dans le cadre de la rédaction du Projet Personnalisé de la mère et de l'enfant permet cette lecture et de mettre du sens sur ce cadre posé.

Les visites familiales :

Nous continuons à travailler la question de la valorisation et du maintien des liens familiaux autant que possible. Notamment au niveau des pères des enfants qui sont souvent les grands absents des prises en charge sur les foyers mère enfants. C'est pourquoi, les visites des pères continuent à se réaliser selon le protocole de visite familiale réalisé en 2017 avec l'équipe éducative. Des temps réguliers, contractualisés avec les familles sont donc réalisés lorsque les liens entre les deux parents peuvent être préservés au mieux et qu'aucune décision judiciaire ne vient à poser un autre cadre. De plus, nous avons aussi ouvert des possibles, en lien avec les services de la protection de l'enfance, concernant les droits de visites des enfants déjà confiés à l'ASE et n'étant pas accueillis avec leur mère sur le foyer au moment de leur arrivée.

Les situations étant de plus en plus complexes au regard de l'histoire de vie des familles. En effet certaines femmes arrivent avec leur enfant mais pas avec la fratrie entière. D'autres enfants sont déjà confiés à l'ASE par mesure judiciaires.

Pour ces familles l'exercice de leurs droits en terme hébergement reste impossible car, les locaux ne sont habilités à recevoir plus d'enfants que ceux notifiés au moment de l'accueil de la résidente.

Accompagner autour de la notion du devenir mère

L'écoute des femmes au cours de leur grossesse suite une foule de questionnement qui , au-delà la singularité de leurs expressions, peuvent s'inscrire dans un espace à quatre dimensions défini par quatre axes :

- la sécurité
- la matrice de soutien
- lien à l'enfant porté
- devenir mère

Ces quatre axes rendent compte des préoccupations de la femme enceinte. L'attente d'un enfant n'est passive, mais un processus interne conscient et inconscient profondément actif. LA femme s'engage dès les 4^{ème} mois de grossesse jusqu'aux premiers mois de vie du bébé dans un cheminement au travers de « taches maternelles ».

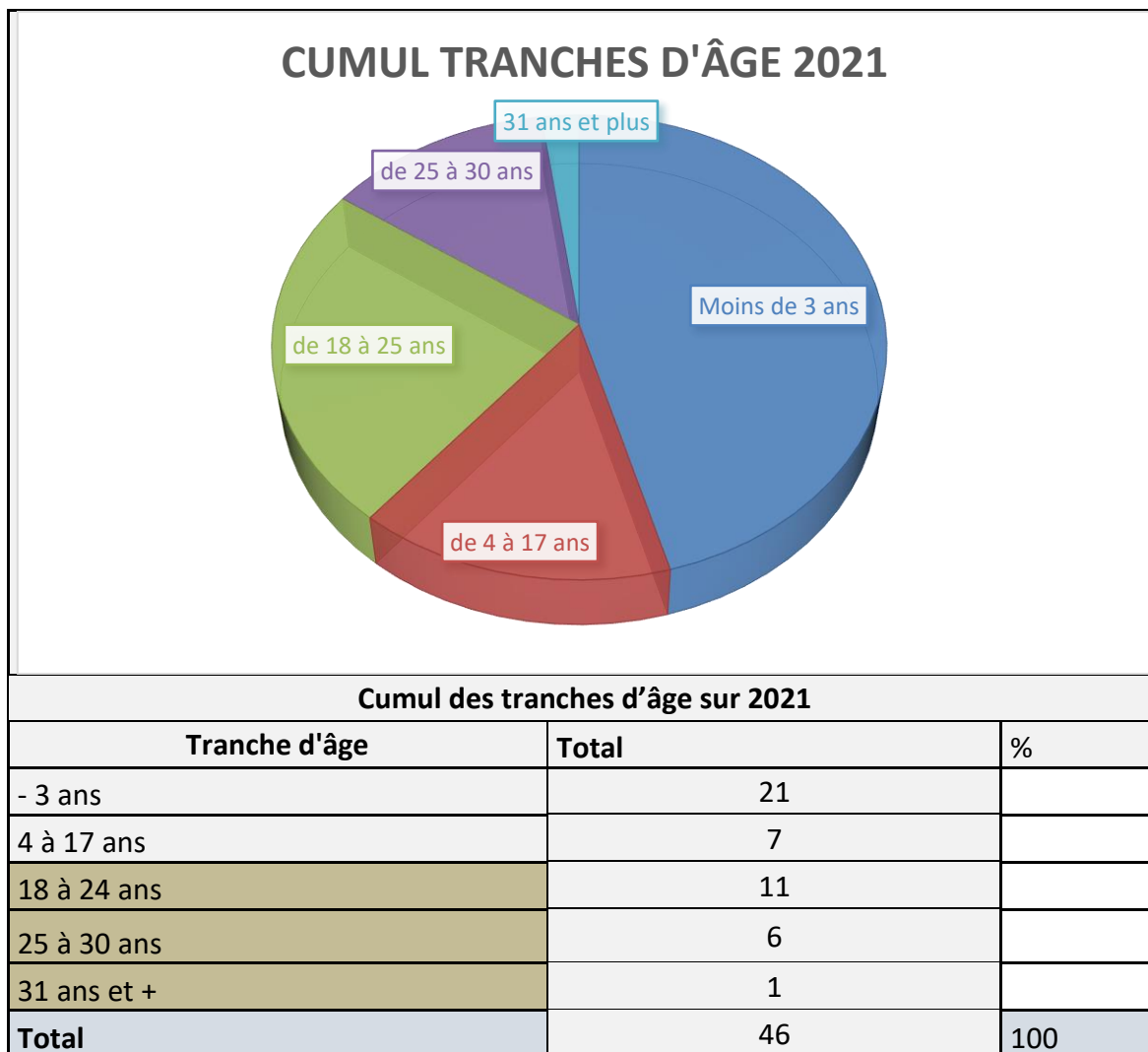
Chaque société à ses propres rites pour conjurer la menace, le risque devant l'inconnu de la naissance et sur la fragilité des débuts. Tous les questionnements autour de ces éléments doivent être entendus comme des signes de préoccupation envers l'enfant, son bien-être, et donc comme des signes de cheminement dans le sentiment de responsabilité parentale.

Le terme de « matrice de soutien » (D. STERN) met en évidence la nécessité pour la mère de de créer, d'accepter et de réguler un réseau de soutien protecteur et bienveillant qui lui permettra d'accomplir pleinement « ses taches ». Pour cela la mère a besoin d'être entourée, soutenue, valorisée, accompagnée, appréciée, aidée à des degrés divers.

LE PUBLIC ACCOMPAGNE

2.6 Typologie des personnes accompagnées

2.6.1 Age (cumul sur l'année)



Nos missions de prévention et de protection de l'enfance qui dépendent la DPPE¹ de la Métropole de Lyon, nous amènent à accueillir une majorité d'enfant de moins trois ans. Nous accueillons des femmes qui ont pour la plupart primipare ce qui explique une répartition de l'âge de résidente entre 18 et 25 ans.

Un autre public accueilli à l'Auvent est représenté majoritairement par les femmes entre 25 et 30 ans.

¹ DPPE : Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance

Pour ce public nous constatons des problématiques associées à l'arrivée d'un enfant ou au soutien à la fonction parentale ; En effet ces femmes ont un parcours résidentiel plus affirmé et ont souvent dû quitter le domicile pour des raisons de violences ou de conflits intra familiaux. Bien souvent ces femmes mettent un certain temps avant de pouvoir partir du domicile, et opèrent ce mouvement à l'arrivée d'un deuxième enfant.

2.6.2 Composition familiale

Composition familiale (nb enfant dans fratrie) A L'ARRIVEE A L'AUVENT	2020		2021	
	Nombre de familles concernées	%	Nombre de familles concernées	%
1	7	47	12	
2	5	33	5	
3	2	13	1	
0 (enceinte)	1	7	0	
Total	15	100	18	100%

L'Auvent accueille des femmes enceintes et des mères avec un ou deux enfants majoritairement.

Certaines chambres équipées pour des compositions familiales de mères avec 3 ou 4 enfants.

Nous avons accueilli **18 familles sur l'année 2021** et nous accueillons toujours en majorité **des femmes avec un enfant**.

Les orientations faites par le biais de la commission AME sont assurées dans un souci, d'une part pour l'Auvent, de garantir une prise en compte optimum en termes de qualité, en mettant à mal le taux d'occupation certes, mais dans le but, in fine, d'assurer sa mission de protection des publics présentant des carences importantes dans le lien mère enfants. Et d'autre part, avec une détermination à répondre aux demandes de la Métropole, au titre de la prévention, sur des situations « sensibles ».

Les demandes d'accueil pour ce public en grande fragilité ont commencé à être en nette augmentation en 2017, puis se sont poursuivies en 2021.

2.6.3 Nationalité des personnes accompagnées

	2020	%	2021	%
FRANÇAISE	4	27	4	
UE	7	47	8	
HORS UE	4	27	6	
TOTAL	15	100%	18	100%

- Phénomène de migration et réalité psychique sur le vécu parental

Un risque accru de psychopathologies lié à la migration et à la précarité sociale a été relevé dans une étude en 1999 qui a révélé que 73% des femmes accueillies en centres maternels sont d'origine culturelle étrangère (Donati et al. 1999).

« En situation migratoire, la grossesse, l'accouchement et le post-partum sont des périodes de vulnérabilité psychologique dont les manifestations somatiques et psychiatriques s'expriment d'une façon très variable d'une culture à l'autre. Dans ces moments, l'étayage culturel de la mère est concrétisé par un réseau social féminin garant d'un soutien culturel de parentalité. Dans les sociétés traditionnelles africaines et nord-africaines, le caractère délicat de ce passage est pris en compte et le couple mère-enfant fait l'objet d'un accompagnement à la mesure des enjeux. Ainsi, dès sa naissance, l'enfant trouve deux systèmes de soutien : celui de sa mère qui le protège et celui du groupe de femmes, voire du groupe social qui va aider à protéger la mère. Comme le décrit J. Odongo (1990) : « En situation transculturelle, il arrive souvent que la mère ne bénéficie pas de ce soutien. Elle ne peut donc plus à son tour assurer correctement le rôle de contenant pour elle-même et pour son bébé. Ne trouvant plus les repères extérieurs nécessaires pour diminuer son désordre entre monde interne et externe, la mère est exposée à la confusion et à la dépressivité. » (in Khelalfa-Foucault et al. 2003).

L'accompagnement sur le foyer l'Auvent continue de prendre en compte la spécificité des enjeux ethno psychologiques de notre public. Il est important dans la pratique de ne pas venir stigmatiser des actes éducatifs qui relèvent de la culture d'une personne, sans pour autant banaliser des comportements, que nous pourrions qualifier d'agressif. Tout l'enjeu est d'arriver à être suffisamment en lien, en relation avec l'Autre pour apprendre de lui, et pouvoir avec sa participation est dans une écoute active de l'éducation qu'elle souhaite porter au regard des « normes » de notre pays.

2.6.4 Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif

Toutes les résidentes présentes au sein de l'Auvent et en attente de régularisation administrative ont pu obtenir un rdv au sein de la Préfecture (qu'il se soit soldé favorablement ou non).

Quant aux axes majoritaires sur l'année 2021, Nous avons pu observer une nette augmentation des champs liés à la régularisation administrative, donc de fait, un accroissement des accompagnements physiques en Préfecture, de l'établissement de dossiers/recours, ainsi que des liens avec les avocats.

De manière générale, l'année 2021 a été marquée par le travail avec la sphère judiciaire, que ce soit dans le cadre du JAF (procédure de divorce, autorité parentale, droits de visite, pension alimentaire), du JE (mesures d'assistance éducative diverses, IP), du Juge des Tutelles (signalement majeur vulnérable) ou bien encore du Juge d'Instruction, SPIP et service de police.

De plus, le lien avec VIFFIL, et notamment les juristes affiliés, s'est avéré nécessaire en 2021.

SITUATION ADMINISTRATIVE A L'ARRIVEE A L'AUVENT	2021	%
CNI	4	27
Titre de séjour / Récépissé	8	47
Sans papier	6	27
Total	18	100
%	100%	100%

- **Niveau de ressource des personnes / Droits**

Ressources de la famille	2021	%
Droits ouverts (CAF /PAJE /RSA)	11	70
Régularisation en cours (récépissé)	2	13
SANS RESSOURCE		
Pas de droits ouverts	5	27
Total	18	100

2.7 Evolution de la durée de séjour des personnes prises en charge sortant dispositif

Durée du séjour	2019		2021	
	Famille concernée	%	Famille concernée	%
< 6 mois	3	40	3	
<12 mois	3	20	6	
< 24 mois	3	20	7	
+ 24 mois	3	20	2	
TOTAL	15	100%	18	
Durée moyenne de séjour (en mois)	12.9	100	18.6	100

Soit une augmentation de la moyenne de 6 mois en un an.

Au-delà de l'évolution des profils accueillis vers une population plus précaire et plus en souffrance, deux éléments exogènes peuvent également expliquer l'augmentation de la durée de séjour.

- Difficultés à orienter :

Peu de places en AME disponibles avec saturation de tous les dispositifs au sein des AME (CHRS, Semi-collectifs...)

Corréler avec

Manque cruel de structures adaptées à nos publics présentant de nombreuses formes de vulnérabilités corrélées à la prise en charge quotidienne d'un enfant

Plusieurs semaines/mois pour parvenir à signer le bail locatif en logement social

- La situation administrative qui ne permet pas ou peu d'orienter vers d'autres hébergements (en AME ou MVS - Cf. tableau personnes avec droit au séjour / sans droit ni titre) sauf si sortie du dispositif AME.

L'ACCOMPAGNEMENT

2.8 Les entrées

En 2020 nous avons eu une intensification de l'accueil de famille étant sans droits ni titre.

L'accueil au se fait toujours sous le prisme de la nécessité d'accompagner les mères sur le versant de la parentalité.

Mais la réalité prouve que les problématiques sont belles et bien multiples, corrélées et se majorent les unes les autres.

2.8.1 Motifs d'accueil

Motifs en plus de l'accompagnement à la fonction parentale	2020	2021
Violences conjugales / intrafamiliales	06	5
Rupture familiale / de réseau / amicale – Errance résidentielle	04	7
Handicap / Souffrance psychique	1	3
Addictions / Troubles de la conduite	10	4
<u>Judiciarisation</u> Accueil conditionné au retour de l'enfant auprès de sa mère Et/ ou mesure éducative (AED/AEMO...)	4	7
Maladie chronique	0	0
Autre	0	0

Les problématiques de violences familiales et conjugales restent constantes. Elles représentaient 40 % de nos accueils en 2020. Nous sommes sur les mêmes proportions.

De plus, le nombre d'enfants confiés à l'ASE avant l'arrivée de la résidente est en augmentation. Dans ce cas, l'accueil de la résidente sur le dispositif AME reste la condition annoncée par le Juge des Enfants pour le retour de son enfant auprès d'elle.

La Grossesse et le post-partum constituent une période à risque pour le couple et les violences arrivent souvent après l'annonce de la grossesse ou après l'accouchement.

Quelques soient les problématiques associées et travaillées sur le foyer, l'arrivée d'un enfant chez certaines femmes qui se trouvent être en rupture familiale ou même sans réseau porteur conditionne l'arrivée de la situation sur le foyer ;

En effet, ces périodes sont considérées comme une "crise", une période de mutation, qui nécessite des capacités de réorganisation et d'adaptation interpersonnelles et intrapsychiques

Si la grossesse semble protéger contre les épisodes psychiatriques graves tels qu'une décompensation psychotique, elle ne protège pas de la dépression au cours du premier semestre de la grossesse.

La période du postpartum est, quant à elle, à haut risque (risque 22 fois supérieur aux 2 années précédant la grossesse) de décompensation (psychoses puerpérales) mais également de dépression (Guédénéy 1998).

A ces des troubles anxieux, ou plus graves dans les mois qui suivent la naissance, on peut ajouter des problématiques qui majorent ou sont aussi la cause des difficultés ou troubles rencontrés par la mère.

C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à repérer, à prévenir des troubles associés à la ceux présents dans la prise en compte du lien mère enfant.

L'importance des conséquences des maltraitances sur les nourrissons, tant sur leur développement que sur la constitution même de leur personnalité, démontre l'importance d'un soutien majeur en terme de prévention. .

La prévention dépend des capacités des intervenants à considérer ce que Brengard (1998) définit comme *"une clinique de situation et une clinique de la non demande. Les parents en situation d'exclusion ne pourraient, dans un premier temps, formuler une souffrance psychique. La démarche préventive consisterait ainsi à leur permettre d'abord d'accéder à, et d'accepter, la démarche de soins psychologique »*.

2.9 Les nuitées

	2020	2021
Nombre de nuitées réalisées	9849	8187
Taux d'occupation	94,4%	81.37%

Le Taux d'occupation sur l'année 2021 : 81,37 %

L'année 2021 a été marquée par des phénomènes prégnants de refus de certaines personnes à « vivre » en foyer collectif. Nous avons donc eu quelques périodes de vacances. De plus, l'obtention d'une ENI en Juin 2021, nous a permis d'acquérir un appartement en diffus qu'il a fallu remettre en état. Les premières orientations ne se sont faites qu'en octobre.

2.10 L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle

Le foyer dont la mission première le diagnostic de la situation familiale et du lien mère enfant a étendu ses missions d'accompagnement vers l'autonomie ;

Avec la prolongation des durées de séjour, l'équipe de l'Auvent accompagne les femmes avec les services de l'insertion professionnelle initiée depuis 2016.

La difficulté principale reste la garde d'enfant et les places en crèche qui ne permettent pas facilement à ce type de public de retrouver rapidement une activité professionnelle.

2.10.1 Age / Sexe des bénéficiaires orientés vers la conseillère en insertion socio-professionnelle

Sur l'année 2021, 14 bénéficiaires ont été orientées vers la CIP. La montée en charge a eu lieu de manière progressive et sur un fonctionnement d'entrées et sorties permanentes en fonction de la situation et de la disponibilité de la personne.

2.10.2 Niveau de formation initiale des personnes orientées

Niveau de formation	Nombre
Scolarisation à l'étranger < 10 ans	6
Scolarisation à l'étranger > 10 ans	2
Diplôme étranger non reconnu en France	3
Niveau V	1
Niveau IV	2
Total	14

Par rapport au niveau de formation, on constate que la majorité des personnes orientées a suivi une scolarité à l'étranger ou a validé un diplôme dans son pays d'origine. Seule 21% des personnes accompagnées ont suivi une scolarité en France

2.10.3 Ages des personnes orientées

Nombre de personnes (cumul sur l'année)		
Tranche d'âge	féminin	Total %
< 25 ans	6	43
26 /35 ans	6	43
36 / 45 ans	2	14
Total	14	100

Concernant les tranches d'âge, on remarque que 85% des personnes accompagnées ont moins de 35 ans et que 50% parmi elles, ont moins de 25 ans. Il s'agit donc d'un public relativement jeune, des jeunes mères avec des enfants de 0 à 3 ans.

2.10.4 Mesures et étapes sur les personnes orientées

Chaque personne rencontrée a bénéficié d'une à plusieurs étapes.

Force est de constater qu'une personne en attente de régularisation administrative sera beaucoup plus limitée dans son accompagnement. En attendant, il leur est souvent proposé de réaliser au moins un diagnostic linguistique à l'UFCS, par exemple, afin de déterminer leur niveau de maîtrise de la langue française.

Suite à cela, des ateliers linguistiques leur sont proposés aux Restos du Coeur, à la Fourmilière, aux Secours Catholiques, à La Cimade ou au FIL en fonction de leur niveau, de leur disponibilité par rapport à la garde de leurs enfants ou encore en fonction des places disponibles au sein de ces structures.

Ces diagnostics linguistiques et ces ateliers permettent également d'anticiper sur des possibles intégrations en formation dès la régularisation de leur situation administrative.

Redynamisation	10
Bilan, diagnostic	5
Candidature / AVAA	3
Pole emploi	2
Relation mission locale	3
Suivi dans l'emploi	1
Mise ne relation partenaires	2
Mise ne lien offre d'emploi	2

Il a été demandé au CIP, au début de l'année 2021, de proposer aux résidentes des rendez-vous à la Saulaie à Oullins, siège social d'Alynéa. L'objectif était de leur permettre de sortir de leur environnement quotidien et surtout de les pousser à anticiper et à s'organiser par rapport à la garde de leurs jeunes enfants.

Rapidement, on a constaté de grosses difficultés pour se déplacer jusqu'au lieu du rendez-vous car peu de places sont disponibles dans les lieux d'accueil de jeunes enfants sur le secteur de Lyon 2. Pour ne pas les pénaliser quant à cet accompagnement professionnel, le CIP a pris la décision de se rendre régulièrement sur leur lieu d'hébergement.

On a alors constaté une mobilisation de ces jeunes mères pour honorer les rendez-vous avec la CIP.

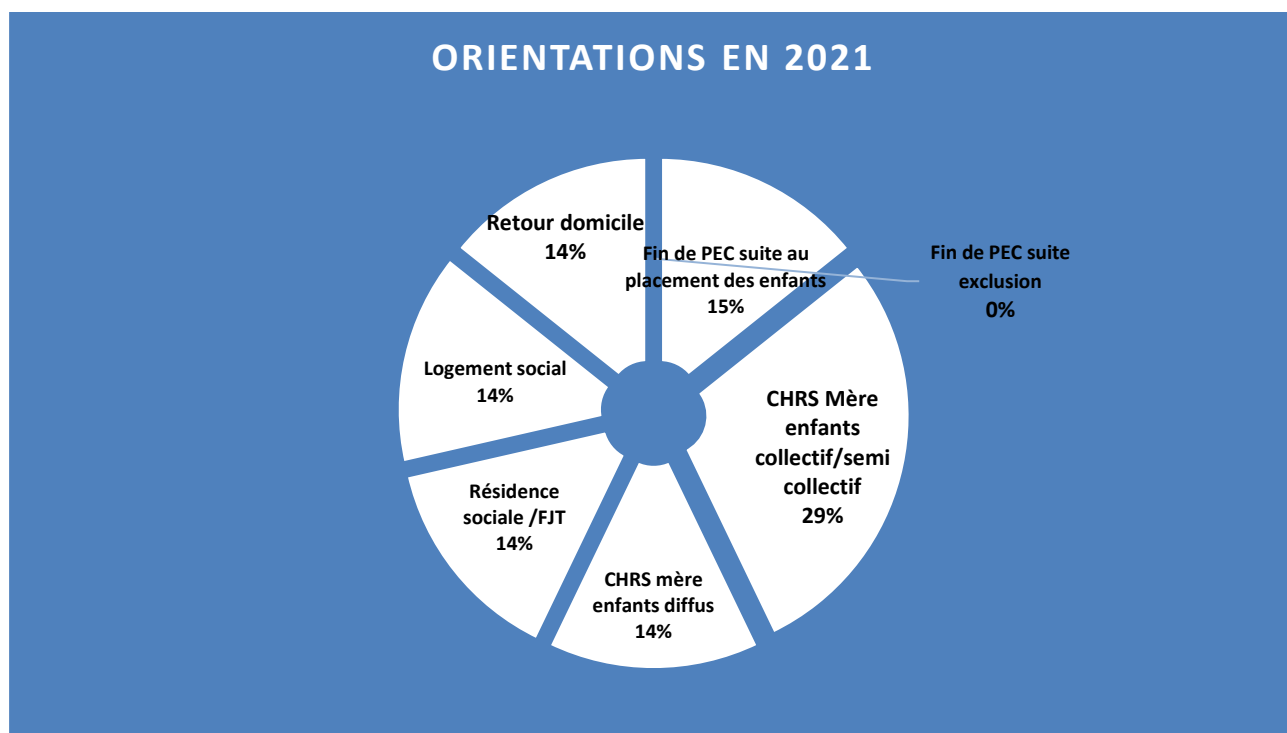
De nombreux rendez-vous ont eu lieu en présence de leurs enfants, ce qui a tout de même permis de les faire réfléchir et progresser par rapport à leur projet professionnel quant à la mise en place des différentes étapes pour atteindre leur objectif : En effet, la réalisation de leur CV, pour certaines, leur a permis de formaliser leur parcours scolaire et professionnel. Des rendez-vous avec la Mission

Locale de Lyon 1er ont été pris pour les moins de 26 ans afin de dynamiser l'élaboration de leur projet professionnel...

En conclusion, on constate que ces hébergées sont pour la plupart confrontées à une double problématique, l'une est administrative et l'autre est liée à la difficulté de trouver une modalité de garde pour leurs jeunes enfants.

2.11 Les sorties

2.11.1 Les orientations



ORIENTATION SORTIE AUVENT	2020	2021
Fin de PEC suite exclusion	0	1
Fin de PEC suite au placement des enfants	1	1
CHRS Mère enfants collectif/semi collectif	2	1
CHRS mère enfants diffus	0	2
Résidence sociale /FJT/	1	2
Logement social / ACIA	1	1
CHU / MVS urgence	0	1
Retour domicile	1	0
Solution personnelles	0	0

Les chiffres prouvent que les réorientations sur des dispositifs de suite « collectif » soutenant et étayant le lien mère enfant sont encore prépondérants bien que pas suffisant. Les sorties en interne au dispositif AME étaient minoritaires en 2020.

L'idée est en effet de poursuivre le travail amorcé dans le soutien à la mère avec un étayage important mais plus léger que celui proposé au foyer l'Auvent.

Paradoxalement, nous avons des situations qui évoluent vers un placement de l'enfant accueilli chez nous, auprès de service de l'ASE, suite à des remontées d'informations préoccupantes émanant de l'Auvent, qui aboutissent sur une décision de placement du Juge des enfants. Les situations de jeunes femmes, ayant un parcours dans leur propre histoire de placement, arrivant sur le foyer avec enfant dont les frères et sœurs de la fratrie sont déjà confiés.

Ces situations sont souvent très complexes, difficile à accueillir. Et le pari qui est fait est celui d'une dernière tentative pour que la mère et l'enfant puisse trouver un lien sécurisé avec un dispositif contenant et étayant. Les situations sont nombreuses se cet ordre et parfois, ces dernières n'évoluent de manière suffisamment sereine pour que la mère et l'enfant restent ensemble.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Eu égard aux années précédentes, le rallongement des temps de séjour déjà observé a continué à croître. Le travail ne se fait plus à court terme mais à moyen et long terme.

La régularisation de la situation administrative permet à ses femmes de gagner en autonomie, de prendre active à leur projet de vie. Mais cela reste un parcours éprouvant et long.

Bien souvent après un an d'accueil et la régularisation de la situation nous constatons une très nette évolution des relations. Celles-ci sont apaisées, solides, d'où une sortie favorable sur du logement.

Ce sont souvent des situations que nous qualifions à l'arrivée sur le foyer de situations à « problématiques contextuelles ».

Le parcours résidentiels ou migratoire chaotique, la rupture de lien avec la famille, corrélés avec des violences conjugales parfois impactent de facto le lien avec l'enfant. Après s'être « posées » pendant quelques mois, et voyant évoluer favorablement leur situation, ces femmes reprennent « vie » et avec elle, celle de leur enfant.

A l'inverse, au moins une situation par an évolue vers un placement de l'enfant auprès de service de l'ASE, après quelques mois d'accueil. Ces situations de placement se font souvent l'écho de répétitions

des problématiques intrafamiliales, avec une histoire déjà jalonnée de ruptures et de placements dans leur histoire de vie. L'impossibilité d'une élaboration psychique autour de leur propre situation, réactive bien souvent des problématiques connues et amène à des agissements délétères pour l'enfant. Là aussi, le manque d'accès aux soins reste problématique et majore ces effets.

C'est pourquoi la santé mentale des femmes accueillies en foyer mère enfants constitue un enjeu majeur dans l'accompagnement du lien et de la relation mère/enfants.

Le manque d'adhésion des personnes à une prise en charge psychologique, constitue un obstacle important. La grande diversité culturelle des femmes accueillies majore ces difficultés avec un parcours migratoire parfois impactant.

En effet, bien que certains invariants semblent se dégager d'entre les cultures, les stratégies pour faire face à la maladie mentale sont très variables d'une culture à l'autre.

Dans un contexte de périnatalité liée à la précarité et à l'exclusion sociales, à la rupture familiale, à la perte de repères et d'étayages culturels, à l'inexpérience liée à la jeunesse, à l'errance, à la peur d'être expulsée du pays ou que son enfant soit placé par les autorités, tout un ensemble de facteurs de vulnérabilité psychologiques se trouvent réunis. De plus, d'éventuels troubles psychiatriques chez la mère auront quasi inévitablement un impact sur la santé mentale de l'enfant.

Notre politique de prévention dans ce domaine reste une préoccupation majeure et nous continuons à développer cette collaboration de proximité avec des pratiques qui s'ajustent en fonction des situations. Les professionnels de la PMI, du CATTP, les UMB, peuvent venir à la rencontre des personnes sur le foyer. Nous pouvons les rencontrer à l'extérieur sur des réunions de synthèse, de concertations. Les résidentes peuvent aussi faire le choix de s'y rendre seule. Quelle que soit la manière dont nous procédons notre préoccupation centrale reste le souci de co-construire ce partenariat avec les personnes accueillies avec le respect inébranlable de « là où en est la personne ».

C'est pourquoi nous continuons à soutenir un engagement fort dans le processus continue de formation autour de ces enjeux.

Enjeux qui se portent sur la possibilité d'amener des limites à une personne qui, momentanément ou durablement, n'est pas en capacité de s'en donner elle-même. C'est ici une double logique qui intervient : protection pour l'accompagné et responsabilisation de l'accompagnant. Les limites ainsi offertes n'ont pas pour visée la culpabilisation ou la disqualification.